



I PA BON MÉ I BON KON SA



La Guadeloupe subit un déferlement de mules arrivant sur son territoire en vue de prendre en charge des produits stupéfiants in corpore vers l'Europe.

La Commission d'enquêtes sénatoriales sur le narcotrafic aux Antilles-Guyane a déjà rendu les conclusions de ses différentes auditions. Et le constat est sans appel : le niveau de la **menace est au plus haut niveau**. Les Antilles-Guyane sont devenus le **grenier à grain d'organisations criminelles internationales**.

Pourtant, l'UNSA ne constate aucun renforcement ou même début de réflexion sur les moyens humains et matériels alloués aux services douaniers sur le territoire.

La BSE du Raizet tient son rôle et continue de lutter contre ce trafic en progression incessante avec les maigres moyens dont elle dispose.

L'UNSA continuera de le marteler « **Nous sommes en guerre contre le trafic de stupéfiants** ».

L'UNSA réclame des moyens de protections effectifs pour les agents de la BSE du Raizet tels que des portes anti-retour comme cela existe dans tous les aéroports internationaux.

Les agents attendent d'être soutenus et considérés dans leur action.

En 2024, les autorités décident de mettre en place le dispositif **100 % contrôle** au départ de Pointe-à-Pitre. Cette décision, un temps efficace en apparence montre aujourd'hui ses limites.

L'UNSA Douanes ne peut que constater que les DOM demeurent encore le rempart pour protéger le territoire européen et hexagonal.

EN GUADELOUPE, TOUJOURS PAS D'UNITÉ MÉDICO-JUDICIAIRE !!

L'UNSA tient à rappeler à l'Administration que ces procédures sont conduites au sein du service des Urgences du CHU en difficulté structurelle et matérielle, mais surtout accessible à tout public. Donc aucune maîtrise du service sur les personnes accédant à ces locaux.

Nous parlons tout de même de trafic international de stupéfiants !

Nous, l'UNSA, voyons une réelle **mise en danger des agents, des usagers et des personnels médicaux**.

L'UNSA réaffirme que le sujet de la sécurité des agents des Douanes dans l'exercice de leur mission n'est pas négociable et n'est pas à traiter avec légèreté.

Chers collègues, cessons d'accepter le bricolage ! Le I BON KON SA !

Nous sommes des professionnels alors exigeons les conditions de travail et les égards auxquels nous avons droit.